



2025-2026

Guide des mobilités et code de la rue

*Parcourez la ville
en toute simplicité !*



tours.fr

VILLE DE
TOURS

1. À pied	Page 5
2. À vélo	Page 13
3. En transports publics : bus, tram, train	Page 27
4. En voiture et/ou 2 roues motorisées	Page 39
5. La multimodalité	Page 51
6. Le plan d'apaisement ..	Page 55



Éditeur : Ville de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37926 Tours Cedex 9, Tél. : 02 47 21 60 00 - www.tours.fr - Directeur de la publication : Emmanuel Denis - Directrice de la communication et des relations publiques : Virginie Tenain - Crédits : F. Lafite, B. Piraudeau, Tour(s)plus, Mairie de Toulouse/Toulouse Métropole, Transamo, Tours Métropole Val de Loire, Tours Tourisme, Kreation. Mise en forme : Marine Bord
Imprimé en 3 000 exemplaires. Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.

Éditorial

Chères Tourangelles, chers Tourangeaux,

Se déplacer en ville, c'est plus qu'un simple besoin du quotidien : c'est un enjeu de qualité de vie, d'égalité d'accès, de sécurité et de santé publique. Avec ce Guide des mobilités et du code de la rue, nous souhaitons vous proposer une information claire, complète et accessible sur l'ensemble des solutions disponibles à Tours et dans la métropole.

Qu'il s'agisse de marcher, de pédaler, de prendre le tram, le bus ou le train, de combiner les modes de transport ou d'utiliser la voiture dans les meilleures conditions, ce guide vous accompagne dans tous vos trajets. Vous y trouverez les services utiles, les bons gestes à adopter, les règles de circulation en ville ainsi que les évolutions récentes de l'espace public.

Ce document est aussi une invitation à mieux partager la rue entre ses différents usagers, dans un esprit de respect et de sécurité pour toutes et tous. À l'heure où nos modes de vie évoluent, l'espace public se transforme pour répondre à de nouveaux usages, favoriser la proximité et renforcer l'accessibilité de la ville.

Bonne lecture, et bonne route à travers notre ville en mouvement.



Emmanuel DENIS,
Maire de Tours



Christophe BOULANGER,
Conseiller municipal délégué
au plan de circulation et de
stationnement



Armelle GALLOT-LAVALLEE,
Conseillère municipale
déléguée à la mise en place du
système vélo et aux mobilités
de proximité



À pied





Du mobilier urbain adapté aux seniors

Avec le soutien du **Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors**, la ville installe, du mobilier adapté aux seniors (8 bancs, 3 fauteuils et 1 assis-debout qui permet de se poser, en appui, sans effort pour se relever) près des résidences autonomie du CCAS : les Albatros aux Fontaines, Saint-Paul et Pasteur au Sanitas, Schweitzer à Velpeau, Gutenberg à Lamartine et Arche des Noyers quartier de l'Europe.

Les emplacements avaient été repérés en 2022 grâce aux « balades citadines » avec les résidents, le CCAS et l'association Wimoov. Au Sanitas, l'initiative « Place Seniors » avait permis la création d'une cartographie du quartier où étaient localisés les lieux de pause.

Ce mobilier adapté, installé idéalement tous les 300 à 400 m, facilite les pauses et encourage la mobilité piétonne.

→ tours.fr/actualites/plan-dapaisement-les-projets-en-cours

Une ville à hauteur de piétons

La marche est le mode de déplacement idéal pour les petites distances : pour des raisons économiques, écologiques et de santé publique. La Ville de Tours encourage la marche en améliorant la qualité des espaces publics, en végétalisant les rues et en installant des bancs, y compris dans les zones résidentielles.

Une partie significative du budget de voirie est fléchée pour la réfection des trottoirs et l'aménagement de trottoirs traversants pour le confort de toutes et tous. Ces prescriptions font l'objet d'un Référentiel d'aménagement de l'espace public publié à l'été 2025, en co-production avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle (ATU).



La rampe créée en 2023 pour accéder au quai de Loire (côté guinguette) et faciliter l'accès des PMR.

Chemins de randonnée : découvrez Tours Métropole Val de Loire autrement !

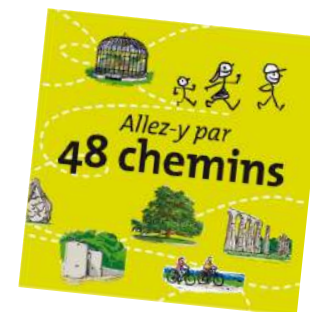
Tours Métropole Val de Loire vous propose d'aller à la découverte de son territoire !

Allez-y par 48 chemins et plus de 500 km de balades, en famille, entre amis, que vous soyez sportifs ou randonneurs. Des chemins arborés, des coteaux ensoleillés, des petites vallées, des champs, des vignes et des vergers... Des sentiers tantôt ruraux tantôt urbains au patrimoine historique remarquable, longeant la Loire ou le Cher, et offrant toujours des points de vue magnifiques.

6 parcours

Tours circuit, ce sont 6 parcours de 5/10/15 km en courant ou en marchant, à votre allure, depuis l'île Balzac.

→ tours.fr



→ Dépliant disponible à l'accueil vélo rando et sur tours-metropole.fr



1. Place Jean-Jaurès (Hôtel de Ville, Palais de justice) 2. Gare et Palais des Congrès 3. Place Anatole-France 4. Cathédrale et musée des Beaux-arts 5. Vieux-Tours (et site universitaire des Tanneurs) 6. Les Halles 7. Place Saint-Éloi (archives municipales) 8. Quartier Paul-Bert 9. Parc de Sainte-Radegonde 10. Cinémas Studio et Conservatoire 11. Cité administrative du Champ-Girault 12. Place Velpeau



LES PIÉTONS

De nombreux déplacements peuvent être réalisés à pied.
Mais attention, les piétons sont plus vulnérables que les autres usagers.
Pour garantir leur sécurité, la priorité leur est donnée.

Un piéton, plusieurs profils

Sont considérés comme piétons les personnes à pied, en fauteuil roulant, mais aussi les utilisateurs de trottinettes non motorisées, rollers ou skateboards qui doivent donc se déplacer à une allure adaptée, c'est-à-dire à la vitesse du pas.
Les enfants de moins de 8 ans à vélo peuvent emprunter les trottoirs.

Je n'encombre pas les cheminements piétons.

J'attends le feu vert piéton pour traverser.

Je regarde des deux côtés avant de traverser.

Je ne traverse pas entre deux véhicules : on ne me voit pas.

J'utilise les trottoirs.

Je laisse les bandes et pistes cyclables aux cyclistes.

À trottinette électrique, il m'est interdit de rouler sur le trottoir (135€ d'amende).

Je ne traverse pas juste devant ou derrière un bus.

Pour traverser, j'utilise les passages piétons (obligatoire si à moins de 50 mètres).

En groupe, je laisse de la place aux autres.

Je tiens mon chien en laisse.

Une seule rue, plusieurs perceptions!

Les perceptions et les besoins peuvent varier grandement d'un piéton à l'autre. Une chute peut avoir des conséquences graves en particulier pour les personnes âgées. La vitesse ou la proximité avec le danger sont perçues de manière différente en fonction de l'âge et de la situation de chacun. Il est donc essentiel d'être conscient de ces différences et d'agir en conséquence, en cédant toujours la priorité devant un usager plus vulnérable.



LES AIRES PIÉTONNES

Entrée d'aire



Vitesse autorisée :
6 km/h maximum
pour tous types
de véhicules.

Vitesse excessive
ou ne pas mettre
pied à terre
(135€ d'amende).

Je ne frôle pas
les piétons.

Piéton, je suis
prioritaire partout :
les véhicules s'adaptent.

Je mets pied à
terre
si nécessaire.

Je ne klaxonne
pas pour
que les autres
s'écartent.
Je ralentis ou
je mets pied
à terre.

En voiture, fourgon,
camionnette ou en deux-
roues motorisé,
si autorisé, je circule au pas.

À L'ALLURE DU PAS

Ici, le piéton est toujours prioritaire, c'est son espace dédié.
Les aires piétonnes offrent le droit de flâner, de se poser, de discuter.
Les cyclistes, trottinettistes et autres doivent rouler à la vitesse du pas,
ou bien mettre pied à terre (notamment en cas d'affluence).
D'une façon générale, il ne faut pas gêner les piétons, ni les frôler.
Les automobilistes ou motards bénéficiaires d'une autorisation spéciale
(riverains, livraison) doivent également rouler au pas.

Exemple : place du Grand Marché



Sortie d'aire



À vélo



Gagnez du temps avec Vélival

La Ville de Tours, la Métropole et le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) investissent chaque jour pour améliorer la cyclabilité du territoire, grâce au développement d'un réseau structurant (Vélival), à la sécurisation des « points noirs » pointés par le Baromètre des villes cyclables, à l'adaptation de la voirie et des espaces publics, à la création de solutions de stationnement adaptées et la mise au point de services de location courte ou longue durée !



EN TOUTE SIMPLICITÉ



9 parcs à vélos sécurisés pour se garer sans difficulté

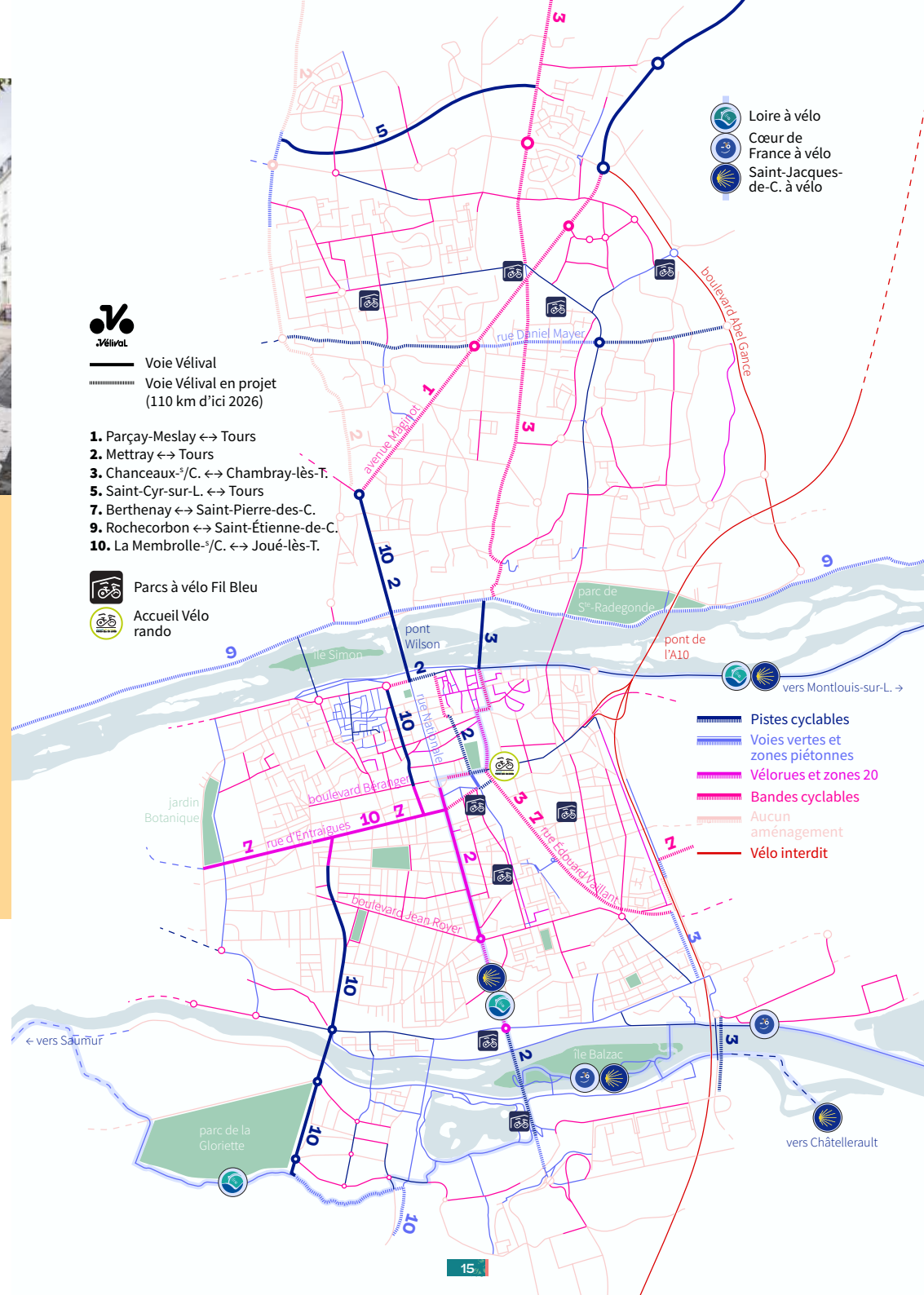
Ils sont répartis aux abords de la ligne de tramway et arrêts de bus (*voir ci-contre*) pour stationner son vélo et bénéficier du réseau Fil Bleu. Les parcs à vélos sont accessibles à tous sur abonnement (15 €/an) et accessibles gratuitement aux abonnés du réseau Fil Bleu. Celui de la gare peut accueillir 192 vélos.

9 000 places de vélo et 9 véloboxes

pour le stationnement de proximité, accessibles 7j/7 et 24h/24 aux vélos classiques, électriques ou pliants. Téléchargez l'appli Diwio Key.

1 cyclopark dans le parking souterrain Indigo de la gare avec une large gamme de services aux usagers (réparation, recharge). 2 autres sont à venir : aux Halles et à Champ Girault.

Pour connaître tous les itinéraires sécurisés, consultez le plan des pistes cyclables disponible sur velo-rando-touraine.fr, tours-metropole.fr ou téléchargez l'appli Géovélo !





Louer des vélos selon vos besoins et vos envies



Velociti est un service public de location de vélos longue durée géré par le Syndicat des Mobilités de Touraine. Il s'adresse aux habitants des 25 communes desservies par le réseau Fil Bleu.

Actuellement, il existe trois formules :

1. un abonnement classique : location de vélos mécaniques standards (26 et 28 pouces) et de vélos pliants pour un minimum de 3 mois
2. un abonnement découverte : location de vélos à assistance électrique pour 3 mois
3. un abonnement découverte : vélo rallongé pour les familles

Tarification spéciale pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans. Ces derniers peuvent bénéficier d'un tarif avantageux de 5€ par mois, auparavant réservé uniquement aux abonnés Fil Bleu.

→ velo-rando-touraine.fr
→ velociti.fr



Pony propose des vélos en libre service, disponibles à la location directement depuis votre téléphone. En tout : 500 vélos classiques et 1 100 vélos deux places à assistance électrique disponibles dans 19 communes de l'agglomération tourangelle.

Les vélos sont obligatoirement stationnés sur des emplacements délimités grâce à un marquage au sol spécifique (*voir ci-dessous*) : ils ne pourront être restitués que dans l'une de ces zones, à condition qu'un emplacement soit disponible.



→ getapony.com/fr



4 450 km

La « Loire à vélo » est une partie de la portion française de l'EuroVelo 6, d'une longueur de 4 450 km qui relie Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) à Constanța en Roumanie.

Tours est également traversée par l'EuroVelo 3 (des « Pèlerins »), longue de 5 300 km entre Trondheim (Norvège) et Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne).

→ fr.eurovelo.com

Arpenter Tours et la Touraine en toute liberté

En Touraine, pédaler sur l'itinéraire de la Loire à Vélo vous entraîne au cœur du Val de Loire et de ses grands châteaux, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Sur un peu moins de 100 km, la petite reine vous fait rallier les remparts d'Amboise, le cœur animé de Tours, les jardins de Villandry ou encore les murailles de la forteresse royale de Chinon. L'itinéraire Cœur de France à Vélo démarre à Tours et rejoint le Berry et le Bourbonnais par le Val de Cher.



Tours en selle

Organisé en mai, « Tours en selle » est le rendez-vous annuel du vélo à Tours : foire aux vélos, dimanche sans voiture, Vélotour... C'est le bon moment pour tester vos trajets quotidiens et (re)découvrir Tours à vélo !

→ tours.fr



Le Pass Loire à vélo

L'office de tourisme propose un **Pass Loire à Vélo** 24 h (59 €), 48 h (105 €) et 72 h (135 €) pour découvrir la région au rythme de la véloroute, au départ de Tours, Amboise, Blois ou Orléans.

Bâissez votre itinéraire, le Pass inclut la location de vélo, les déjeuners et goûters, les dégustations, les visites de musées et des plus grands châteaux. Vous bénéficiez aussi d'avantages auprès de grands sites, restaurants, hôtels, caves...

Le Pass est disponible à l'achat sur l'application mobile Tours City Pass et à l'office de tourisme.

Vérifiez la disponibilité de vélos auprès du loueur (Détours de Loire à Tours) et activez votre Pass dès la première prestation consommée.

Des itinéraires sur mesure sont proposés sur l'appli. tourscitypass.com



→ Dépliant disponible à l'office de tourisme



EN TOUTE SIMPLICITÉ

L'Accueil vélo rando vous conseille sur les randonnées cyclables et pédestres et les vélocistes. L'équipe vous fournit des conseils pratiques pour faire du vélo en toute sécurité et organise toute l'année des animations.

Il propose **des consignes spacieuses et sécurisées** (participation de 3 €), **une douche** (participation de 2 €), **une borne pour recharger** vos téléphones portables, une station de gonflage, **une borne de recharge rapide** pour les vélos à assistance électrique.

L'équipement dispose d'un service de location de vélos longue durée, Velociti (voir page 16). Des cartes, topoguides et des titres de transports Fil Bleu sont en vente auprès de l'accueil.

→ CONTACT

📍 31 boulevard Heurteloup
🕒 ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h (de mai à octobre).
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h (de novembre à avril)
☎ 02 47 33 17 99
🌐 velo-rando-touraine.fr



LES CYCLISTES

Les cyclistes évoluent dans des environnements variés, allant de la route aux aires piétonnes, ce qui offre une grande liberté. Cependant, cette liberté s'accompagne de responsabilités. Les cyclistes doivent constamment s'adapter aux diverses situations: tantôt vulnérables face aux voitures ou parfois source d'appréhension pour les piétons. Cette adaptabilité est essentielle pour assurer leur sécurité et celle des autres usagers, en tenant compte de leur environnement (visibilité, affluence...).



Vélo & co

Les VAE sont-ils des vélos comme les autres ? C'est une question que beaucoup se posent : oui, le code de la route assimile les utilisateurs de vélos à assistance électrique (VAE) aux cyclistes classiques. Il en va d'ailleurs de même pour les vélos cargos, qu'ils soient bicycles, tricycles ou à remorque, avec ou sans assistance.

Attention, les vélos 100% électriques (qui ne nécessitent pas de pédalage pour avancer) ne sont pas considérés comme vélos, ni les speed bikes qui peuvent dépasser 25km/h. Ils doivent suivre les mêmes règles que les deux roues motorisés.



La vélorue est une rue dont la chaussée est prioritairement dédiée à la circulation des cyclistes, mais où les autres véhicules sont autorisés à circuler.



Un aménagement cyclable accessible, confortable et performant.

AUTOMOBILISTES

Une circulation motorisée apaisée.

Pour quitter la vélorue,
je me rabats sur le côté
droit.

Les cyclistes
s'arrêtent pour
laisser passer les
piétons.

Je roule au centre de la chaussée pour limiter les dépassements dangereux, éviter les risques d'ouverture de portières des véhicules en stationnement et affirmer ma priorité dans cet espace partagé.

J'adapte ma vitesse et ne force pas le dépassement des cyclistes.

Pour quitter la véloute, je me positionne au centre de la rue pour permettre aux cyclistes de rejoindre le sas vélo.

Tous ses usagers sont prioritaires sur ceux des voies perpendiculaires.

SECTION COURANTE DE LA VÉLORUE

FIN DE LA VÉLORUE

ESPACE PARTAGÉ

Conduite apaisée, vélo sécurisé !



LE GIRATOIRE « à la Hollandaise »

Un nouvel aménagement
où les automobilistes, cyclistes
et piétons se croisent
et circulent en toute sécurité.



CYCLISTES ET PIÉTONS

Des voies de circulation
démarquées et sécurisées.

AUTOMOBILISTES

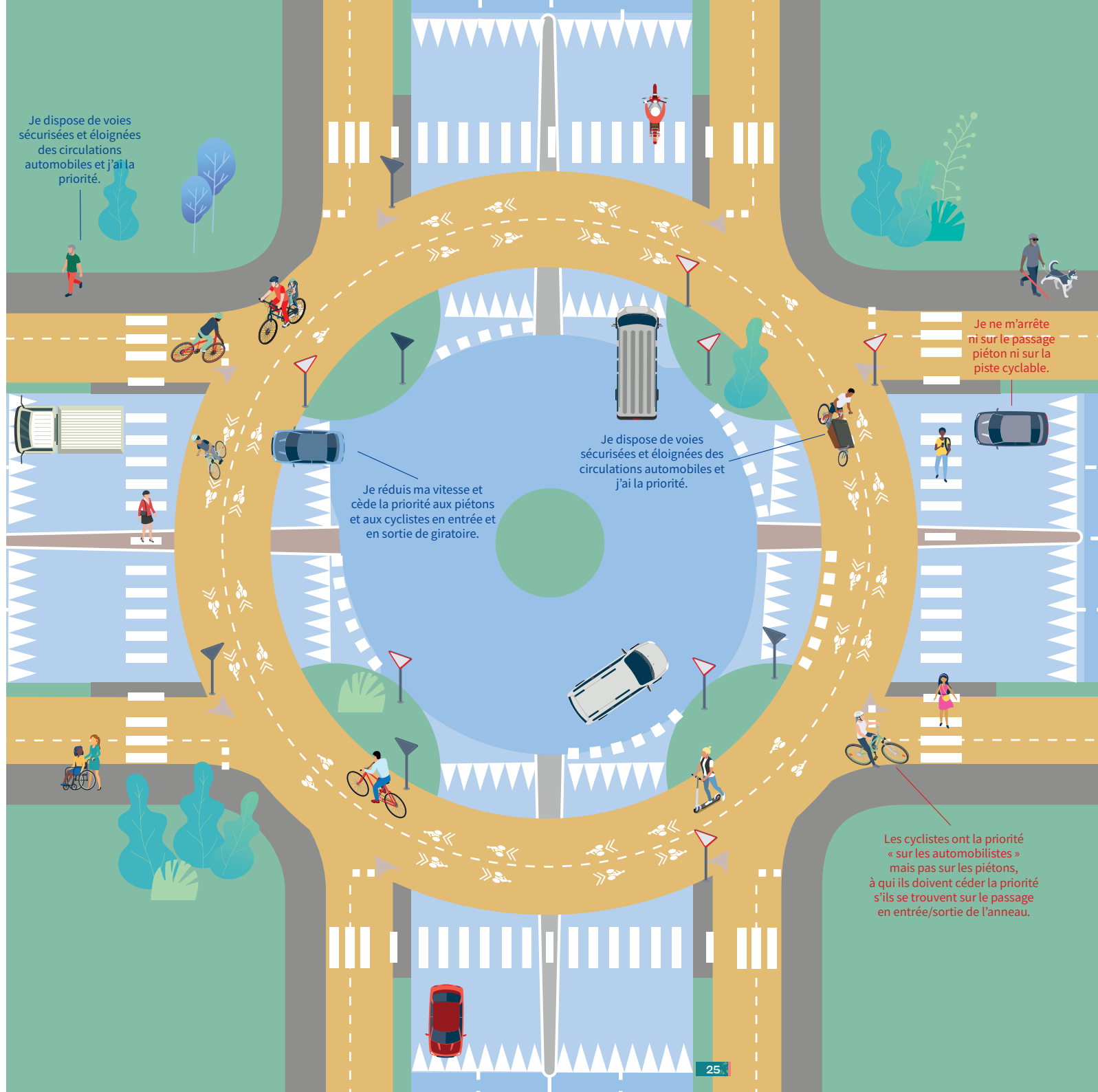
Une vitesse réduite
et une co-visibilité améliorée.



INTERSECTIONS AMÉNAGÉES

Conduite apaisée, vélo sécurisé !

Je dispose de voies
sécurisées et éloignées
des circulations
automobiles et j'ai la
priorité.



Je réduis ma vitesse et
cède la priorité aux piétons
et aux cyclistes en entrée et
en sortie de giratoire.

Je dispose de voies
sécurisées et éloignées des
circulations automobiles et
j'ai la priorité.

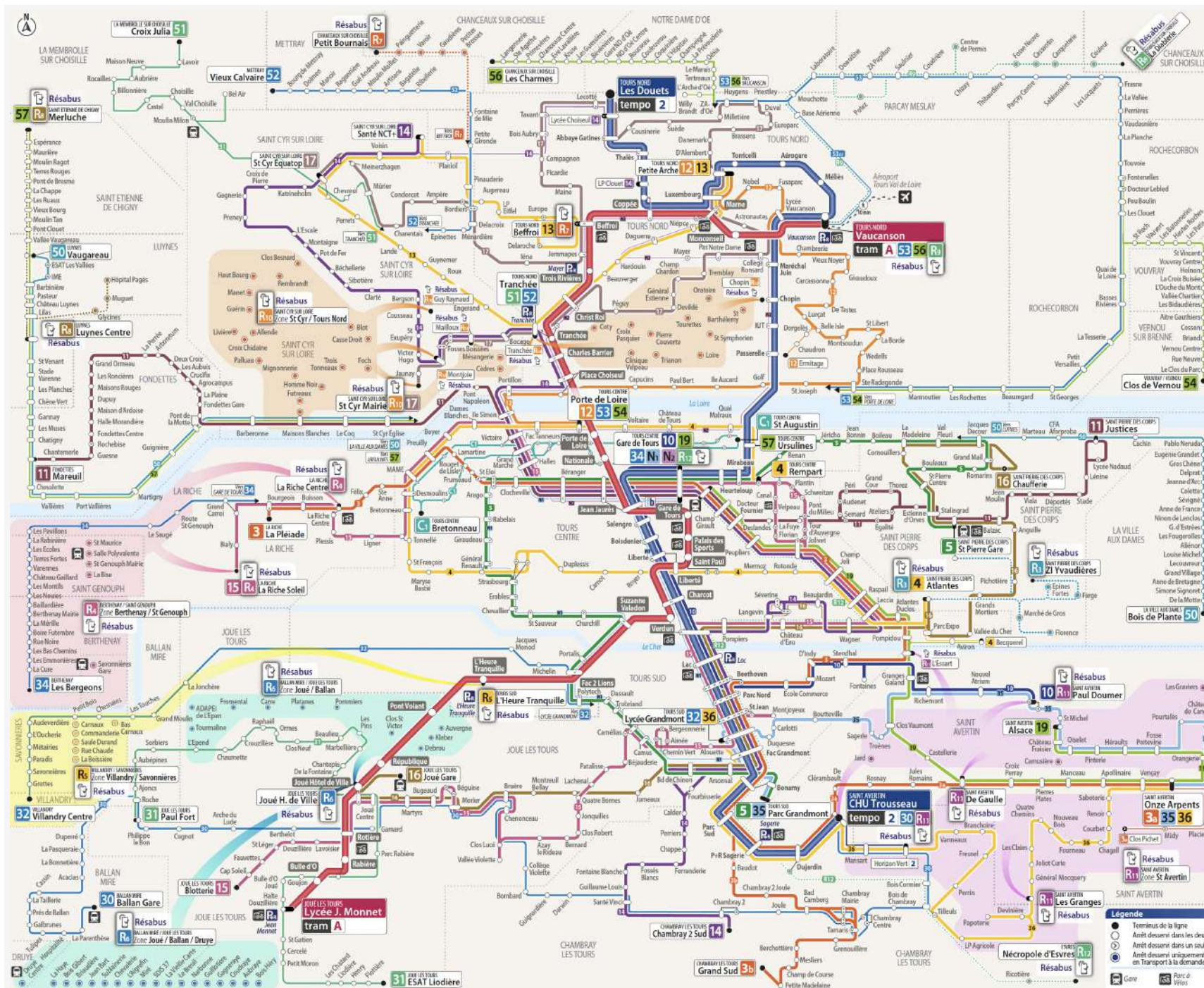
Je ne m'arrête
ni sur le passage
piéton ni sur la
piste cyclable.

Les cyclistes ont la priorité
« sur les automobilistes »
mais pas sur les piétons,
à qui ils doivent céder la priorité
s'ils se trouvent sur le passage
en entrée/sortie de l'anneau.



En transports publics : bus, tram, train





Tram, bus, citadine :
des offres adaptées
à vos mobilités

En moyenne, 160 000 voyages sont réalisés
chaque jour par les métropolitains sur le
réseau de transport en commun Fil Bleu.

Que ce soit pour leurs déplacements
professionnels ou pour leurs loisirs, les
voyageurs peuvent emprunter une ligne de
tramway, une ligne de Bus à Haut Niveau
de Service (BHNS), une ligne citadine, 33
lignes de bus et 11 services de transport à la
demande Résabus.

→ filbleu.fr

Renouveler son
abonnement
depuis l'application

Il est désormais possible de charger
des titres de transport Fil Bleu sur
sa carte FilBleu/ JvMalin. Il suffit
d'ouvrir l'application Fil Bleu sur
son téléphone, de placer sa carte au
dos de l'appareil équipé NFC (inclus
dans la plupart des smartphones), de
recharger le titre souhaité et de payer
par carte bancaire.

Les titres disponibles à l'achat :

1 voyage, 2 voyages, 10 voyages,
24 h, 48 h, pass parcs à vélo, pass
mensuels.

Les autres modes d'achat restent
disponibles :

M-ticket, distributeurs
aux stations de tram, conducteurs
de bus, agence Fil Bleu rue Charles-
Gille, commerçants dépositaires Fil
Bleu, filbleu.fr et parkings-relais (P+R)
Vaucanson, Jean-Monnet et Sagerie.

→ filbleu.fr

42,2 millions

C'est le nombre de voyages
réalisés en 2024 sur le réseau de
transports Fil Bleu. Il s'agit d'une
hausse de près de 7% par rapport
à l'année précédente, et un nou-
veau record de fréquentation.



EN TOUTE SIMPLICITÉ

Titre	Tarifs	Validité
1 voyage	1,80€*	1h15
1 voyage à bord du bus**	2€	1h15
2 voyage	3,30€	1h15/voyage
2 voyage à bord du bus**	3,50€	1h15/voyage
24h	4,40€	24h
48h	6,60€	48h
1 heure Famille***	2,80€	1h15
Groupe 10 à 20 personnes****	17,60€	1h15
Groupe 21 à 40 personnes****	27,60€	1h15

*1.60€ le voyage avec l'abonnement liberté./**Valable pour les bus, cars et
résabus./*** 3 à 4 personnes voyageant ensemble le samedi, le dimanche et
jour férié./****Valable pour les groupes de 10 à 20 et de 21 à 40 personnes
voyageant ensemble. Période scolaire : du lundi au vendredi de 8h30 à
16h30. Personnes voyageant ensemble. Période scolaire : du lundi au
vendredi de 8h30 à 16h30. Toute la journée : vacances scolaires, samedi,
dimanche, jours fériés.

Titre	Tarifs	Validité
Pass 5-10 ans*	Gratuit	jusqu'à 10 ans révolu
Pass 11-18 ans**	23€	1 mois
Pass 19-25 ans**	23€	1 mois
Pass 26-64 ans**	49€	1 mois
Pass +65 ans**	30€	1 mois
Pass Étudiant annuel***	230€	12 mois
Pass QF 700****	23€	1 mois
Pass QF 600****	19,90€	1 mois
Pass QF 400****	9,90€	1 mois
Pass AAH****	5,30€	1 mois
Pass invalide****	Gratuit	1 an
Pass parc à vélos****	15€	1 an

*Je crée ma carte pour bénéficier du tarif gratuit./**Pour 10 mois consé-
cutifs achetés pour les PASS 11-18 ans et PASS 19-25 ans, les 11^e et 12^e
mois sont offerts sur présentation des justificatifs d'achats. Pour 11 mois
consécutifs achetés pour les PASS 26-64 ans et PASS + de 65 ans, le 12^e mois
est offert sur présentation des justificatifs d'achats./***Je présente un jus-
tificatif d'identité et ma carte d'étudiant. Valable pour une seule personne
élève ou apprenti de l'enseignement supérieur jusqu'à 25 ans révolus.
Le tarif inclut les 2 mois offerts, non échangeable, non remboursable./****
Abonnements soumis à conditions.



0 euro

Le réseau Fil bleu est accessible
gratuitement pour les enfants de
moins de 11 ans. Cependant, la carte Fil
Bleu Jvmalin chargée d'un Pass 5-10 ans
gratuit est obligatoire pour voyager.

→ filbleu.fr



Se déplacer la nuit : deux lignes nocturnes pour les couche-tard

Entre 22h et minuit, toutes les correspondances sont planifiées pour passer du bus au tram et du tram au bus à la Gare de Tours entre les lignes A, 2, 3 et 5. Après 22h au départ de la gare, les horaires sont identiques tous les jours, toute l'année. Minuit, c'est le dernier croisement entre les bus des lignes 2, 3, 5 et la ligne de tram à la gare. C'est aussi le dernier départ de la ligne 4 à Porte de Loire.

Les nuits du jeudi au samedi, les bus de Nuit (N1 et N2) relient le centre de Tours aux principales résidences étudiantes avec des départs à 1h, 2h, 3h et 4h.

Nouveauté : descente à la demande entre 2 arrêts. Sur les lignes 2, 3, 4 et 5 à partir de 22h et sur les lignes N1 et N2., toute personne peut demander au conducteur de descendre à l'endroit le plus proche de sa destination. Objectif : la rassurer en la rapprochant davantage de son domicile.

« Mon guide Fil Bleu »

Un service Fil Bleu pour accompagner la mobilité des seniors, Mon guide Fil Bleu, est disponible.

Le principe est d'accompagner des seniors de + de 70 ans sur un trajet avec le réseau de transport en commun Fil Bleu, de porte à porte ou d'arrêt à arrêt. Il s'adresse à des seniors qui rencontrent des difficultés dans la mobilité au quotidien et/ou qui ont besoin d'être rassurés dans l'utilisation des transports en commun.

Ce service est gratuit et limité à 1 aller/retour par semaine pour être proposé au plus grand nombre. Seul le trajet en transport en commun est payant au tarif Fil Bleu. Il est ouvert sur réservation téléphonique du lundi au samedi entre 7h et 19h.

Deux formules au choix.

→ filbleu.fr/services/mon-guide-fil-bleu

Titre : 1 Heure Famille

Valable pour 1 heure -correspondances incluses- pour 3 à 4 personnes voyageant ensemble le samedi ou le dimanche et jours fériés.



EN TOUTE SIMPLICITÉ

Dans les zones à la demande comme Saint-Symphorien, Résabus est le service de transport sur réservation !

Il est effectué en mini-bus (8 places), en taxi ou en bus. Les horaires peuvent être fixes ou libres. L'arrêt Résabus est matérialisé par un poteau ou un abri avec toute l'information nécessaire.

La réservation Résabus peut s'effectuer à partir de 3 semaines jusqu'à 30 minutes avant le départ via la plateforme de réservation en ligne, via le centre de relation client au 02 47 66 70 70 (en semaine de 6h à 20h et le samedi de 10h à 20h) ou via l'application mobile « Résabus Fil Bleu ».

Fil Blanc : du sur-mesure pour les personnes à mobilité réduite

Fil Blanc est le service du Syndicat des Mobilités de Touraine dédié aux personnes à mobilité réduite.

Le service est disponible toute l'année, tous les jours de la semaine, les week-ends et jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1^{er} mai), de 7h le matin à 1h le soir.

→ filblanc.fr



La 2^{ème} ligne de tram : projet phare du territoire

Pour encourager vos déplacements durables de La Riche à
Chambray-lès-Tours en passant par Tours et Joué-lès-Tours.

→ lignes2tram.fr
→ contact@lignes2tram.fr



LA LIGNE 2 DE TRAM

12,5 km

22
stations

≈ 500 m
entre 2 stations



LA LIGNE BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

13 km dont
5 km
réaménagés

30 stations
15 nouveaux bus articulé
au biogaz



MOBILITÉS ACTIVES

25 km
d'aménagements
cyclables

10
abris à vélos
sécurisés

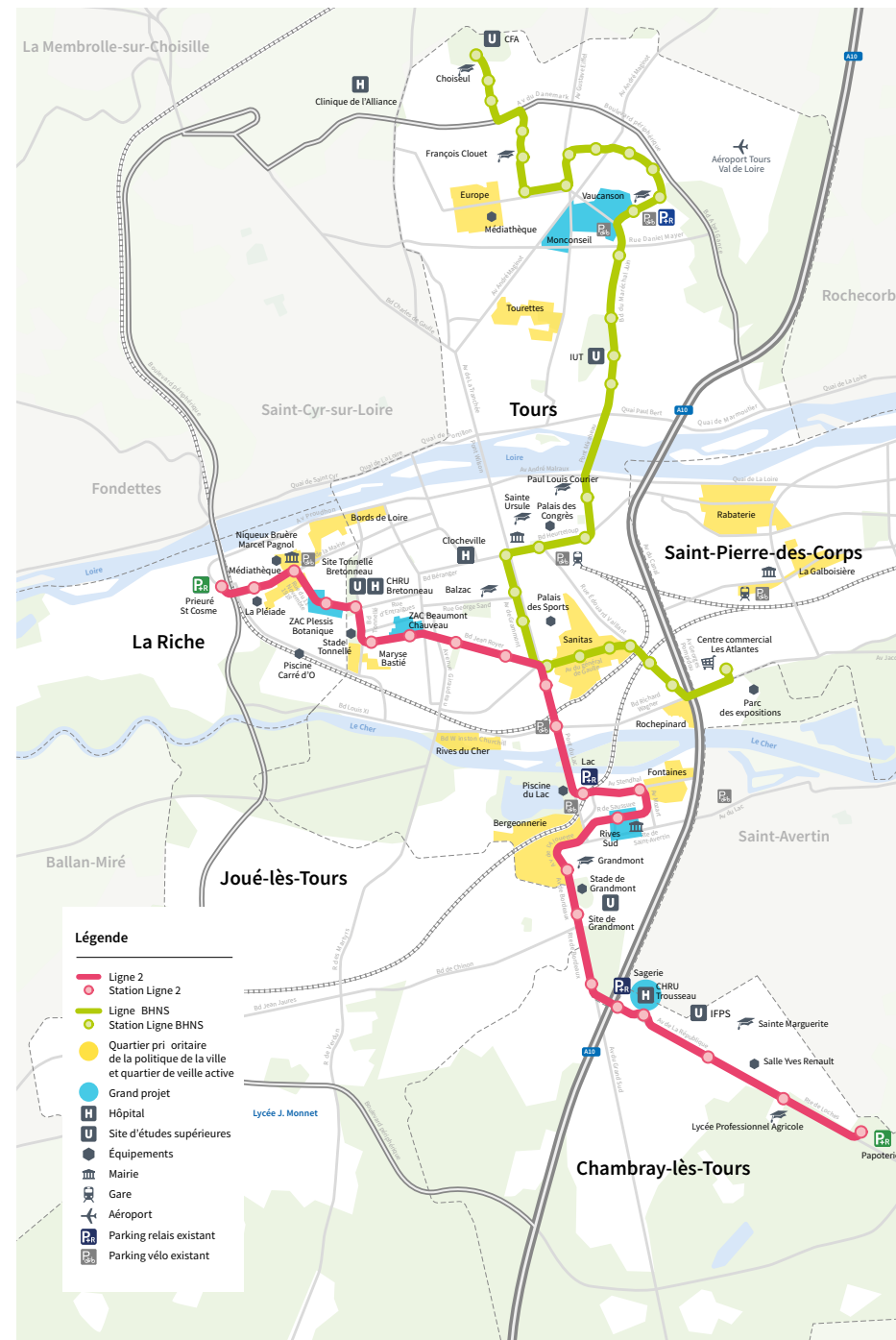
250
places



PARKING

4 parkings relais

900 places



Jvmalin

Jvmalin est une carte unique pour voyager sur plusieurs réseaux en Région Centre-Val de Loire et emprunter plusieurs modes de transport.

→ jvmalin.fr

Un seul billet pour prendre le bus, le tram ou le train

Nouveauté.

Les usagers du réseau Fil Bleu détenteurs du M-Ticket ou d'un abonnement pourront emprunter, sur le territoire métropolitain, les trains Rémi de la Région Centre-Val de Loire.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) et la Région Centre-Val de Loire franchissent un pas supplémentaire dans la mise en oeuvre du Service Express Régional Métropolitain (SERM).

Le SMT installe 25 valideurs Fil Bleu dans les gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et les haltes ferroviaires de Ballan-Miré, Druye, Joué-La Douzillière, La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Genouph et Savonnières. La gare de Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire, qui doit rouvrir en décembre dans le cadre du SERM, sera également équipée.

Vous pourrez voyager avec la même carte et au tarif Fil Bleu en tram, en bus ou en train.

+ smt-touraine.fr

Le réseau Fil Bleu facilite les connexions avec les autres modes de transport

En partenariat avec la SNCF, les clients munis d'un titre Fil Bleu en cours de validité peuvent emprunter la navette SNCF entre les gares de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours. Les cartes Fil Bleu doivent être validées avant la montée grâce aux valideurs présents sur les quais. Les autres clients doivent posséder un billet SNCF valable et composé.

Aux entrées de l'agglomération, les 7 parkings Relais permettent de passer de la voiture au tram ou au bus en toute tranquillité et à un prix attractif. Le long de la ligne de tram, les parcs à vélo permettent de stationner son deux-roues et de poursuivre son déplacement sur le réseau Fil Bleu.

→ filbleu.fr

BIENTÔT UNE NOUVELLE GARE !

La halte ferroviaire de Fondettes - Saint-Cyr-sur-Loire rouvre en décembre 2025. Fermée depuis près de 30 ans, elle fait l'objet de 6 mois de travaux, sous maîtrise d'ouvrage conjointe de SNCF Gares & Connexions et de Tours Métropole. Le projet, cofinancé par l'État, la Région et la Métropole, s'inscrit dans le futur Service Express Régional Métropolitain (SERM). 14 trains Rémi par jour relieront la halte au centre de Tours en 7 à 8 minutes. Accessibilité, intermodalité et confort en font un nouvel atout pour la mobilité du quotidien.

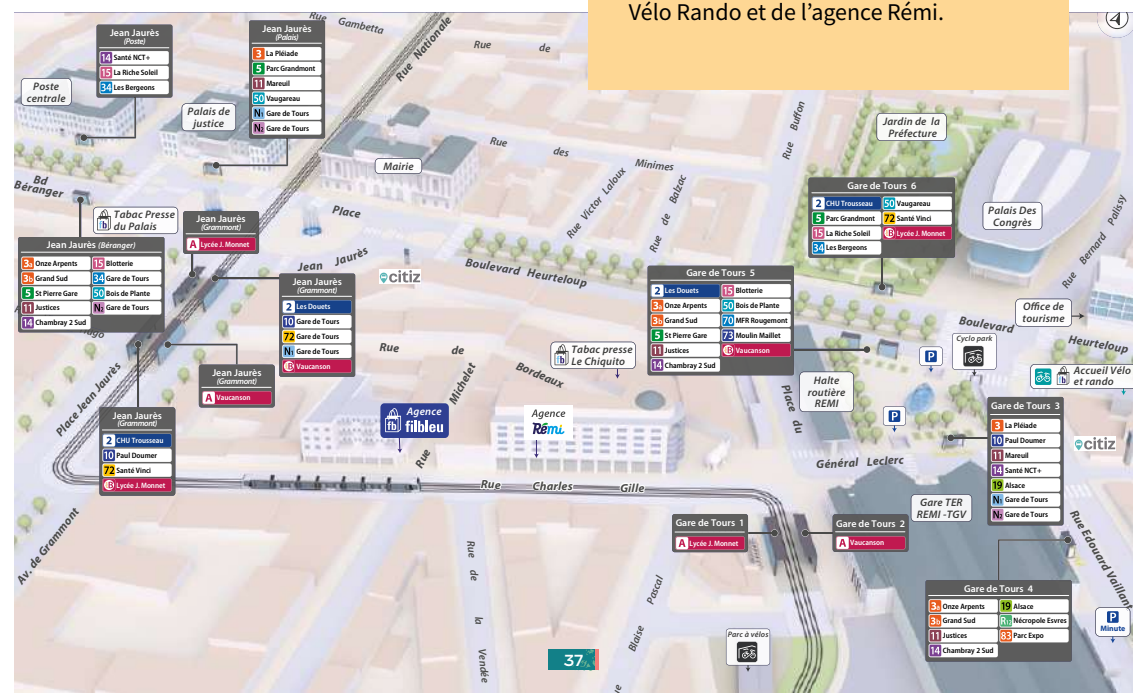
Un réseau performant pour se déplacer dans le département et la région

Le réseau Rémi (pour Réseau de Mobilité Interurbaine) est le nom du réseau multimodal organisé par la Région Centre-Val de Loire, qui comprend des trains Rémi Express (qui remplacent les trains Intercités : Paris-Orléans-Tours, Paris-Bourges-Montluçon et Paris-Montargis-Nevers), des trains Rémi (qui remplacent les trains TER), des cars Rémi.

A bord de tous les trains Rémi (Express, classiques, omnibus) empruntant le réseau de transport Rémi, la réservation vélo est obligatoire à 1€ par vélo et par train tous les samedis, dimanches et jours fériés de l'année.



Au centre d'une étoile ferroviaire à 8 branches, la gare de Tours est un pôle d'échange multimodal (voir ci-dessous) qui communique avec la gare routière Rémi, la ligne A du tramway et plusieurs lignes de bus Fil Bleu. Les stations y sont numérotées de 1 à 6. La gare de Tours est également à moins de 5 minutes de marche de l'agence Fil Bleu, de l'Accueil Vélo Rando et de l'agence Rémi.





**En voiture et/ou
2 roues motorisées**



Citiz : un service d'autopartage

Citiz est un réseau coopératif d'opérateurs de mutualisation de l'autopartage.

Citiz Tours vous propose la location de voitures en autopartage, disponibles en libre-service 24h/24, depuis des stations réservées en ville. Il suffit de choisir la station, la voiture et de réserver pour une heure ou plus. Chaque déplacement est facturé à l'heure et au kilomètre parcouru, carburant compris. Citiz Tours s'occupe de la gestion, de l'entretien, de l'assurance, etc.

Une voiture selon vos besoins.

Citiz Centre-Val de Loire propose 4 catégories de voitures du S au XL à Tours afin que vous puissiez choisir une voiture en fonction de vos besoins.

©Toursplus



EN TOUTE SIMPLICITÉ

- 1. Je m'inscris** à l'agence Citiz ou en ligne sur tours.citiz.coop
- 2. Je réserve une voiture** sur Internet ou par téléphone
- 3. J'accède à la voiture en libre-service** grâce à ma carte d'abonné
- 4. Je roule.** En fin d'utilisation, je ramène la voiture à sa station d'origine (voir carte ci-contre).
- 5. Je suis facturé·e** à la distance et au temps

→ 10 STATIONS CITIZ

1. 29 rue Constantine
2. 34 rue de la grosse tour
3. 16 place François Sicard
4. 6 place Paul Bert
5. 6 rue du Rempart
6. 16 boulevard Béranger
7. 15 place Michelet
8. 1 place Velpeau
9. 42 place Rabelais
10. 39 rue Lamartine



6 000 €/an

En moyenne, une voiture individuelle coûte 6 000 euros par an, en comptant toutes les dépenses, selon l'Automobile Club.

L'autopartage et le covoiturage vous reviennent moins cher si vous n'avez pas besoin d'une voiture tous les jours et que vous parcourez moins de 10 000 km par an.

Finis les trajets seuls en voiture avec BlaBlaCar Daily

Trouvez facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne,

grâce à BlaBlaCar Daily, la première application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine et qui met en relation passagers et conducteurs.

Côté conducteur, économisez jusqu'à 150 € par mois et recevez 100 € de prime covoiturage par l'État pour vos premiers trajets.

Côté passager, pour un trajet jusqu'à 30 km, vous bénéficiez de 10 premiers trajets gratuits, puis de trajets à prix mini (0,50 €).

L'application garantit aux conducteurs un minimum de détours et permet aux passagers de choisir leurs horaires. Si jamais le conducteur annule le trajet retour, l'application permet de rentrer chez soi gratuitement en taxi et sans avance de frais.

→ blablacardaily.com

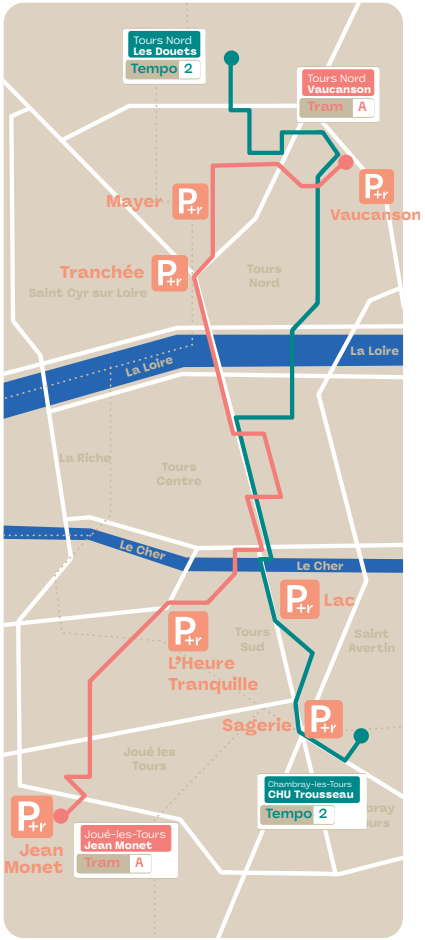


Voiture + bus ou tram : la combinaison pratique avec les parkings-relais

Avec les parkings-relais, gagnez du temps et limitez les frais de stationnement. Ils sont au nombre de 7 dans l'agglomération tourangelle (voir ci-contre).

Le stationnement en parking-relais est gratuit pour les abonnés Fil Bleu ou au tarif de 4,10 € par jour pour les non-abonnés (ticket donnant accès à tous les transports pour 1 à 4 occupants par véhicule, +0,10 € par personne).

Nom P+R	Adresse	Lignes en passage
Vaucanson 280 places	178 rue du Colombier	Tram A Bus Tempo 2
Mayer 235 places	89 rue de Jemmapes	Tram A
Tranchée 160 places	24 rue des Bordiers	Tram A Bus 10, 14, 17, 18
L'Heure tranquille 90 places	rond-point Marcel Dassault	Tram A
Lac 250 places	1 avenue du G ^{ral} Niessel	Bus Tempo 2 Bus 2, 10, 14, 15, 16
Sagerie 200 places	rue de la Sagerie	Bus Tempo 2 Bus 3, 36
Jean-Monnet 260 places	2 rue Jean Monnet	Tram A Bus 31



Stationner dans le centre-ville

En plus des parkings-relais, vous trouverez des places de stationnement dans les parkings souterrains. Si vous devez stationner sur voirie, n'oubliez pas de payer à l'horodateur (ou en utilisant l'appli Flowbird qui devient EasyPark fin 2025) du lundi au samedi inclus de 9h à 12h et de 14h à 18h30, sauf les jours fériés. La tarification dépend de la zone (voir ci-contre).

Pour un stationnement de courte ou longue durée, des solutions existent dans les parkings souterrains accessibles en centre-ville, avec une tarification dégressive selon le temps passé (par exemple : 7 € pour 4h dans le parking Indigo Gare - Palais des Congrès).



Nouveauté, il est possible de connaître le nombre de places disponibles par parking grâce au jalonnement dynamique.

Zone rouge	
Durée de stationnement	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024
1h	2 €
2h	4 €
3h (durée maximale)	30 €

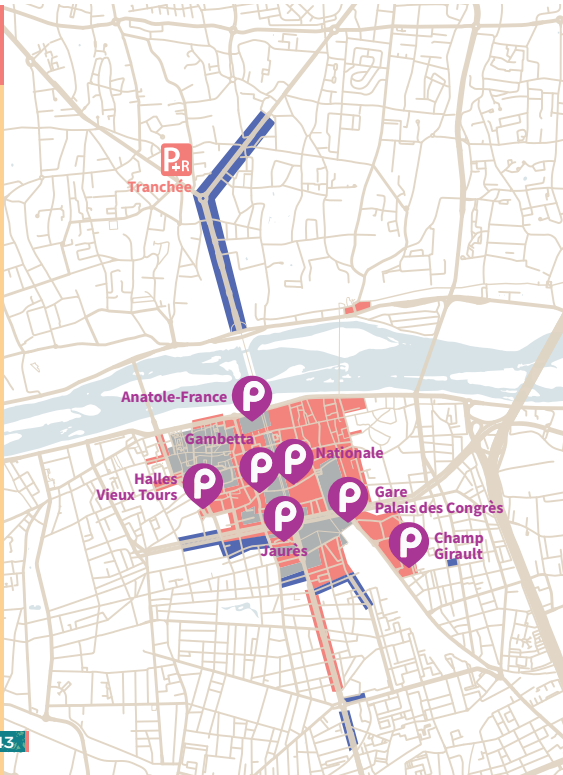
Zone bleue	
Durée de stationnement	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2024
1h	1,50 €
2h	3 €
3h	4,50 €
4h	6 €
5h (durée maximale)	30 €

Cette grille n'est pas valable pour les tarifs préférentiels (voir encadré ci-dessous).

EN TOUTE SIMPLICITÉ

Des tarifs préférentiels existent : pour les résidents, les professionnels de santé, les artisans et les commerçants non sédentaires. Les droits sont délivrés pour deux ans. Il est nécessaire de présenter, de nouveau, les pièces justificatives pour le renouvellement.

Le stationnement est gratuit pour les personnes à mobilité réduite, à condition d'apposer clairement dans le véhicule l'original en cours de validité de la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées, ou la carte mobilité inclusion (CMI) comportant la mention « stationnement personnes handicapées ».

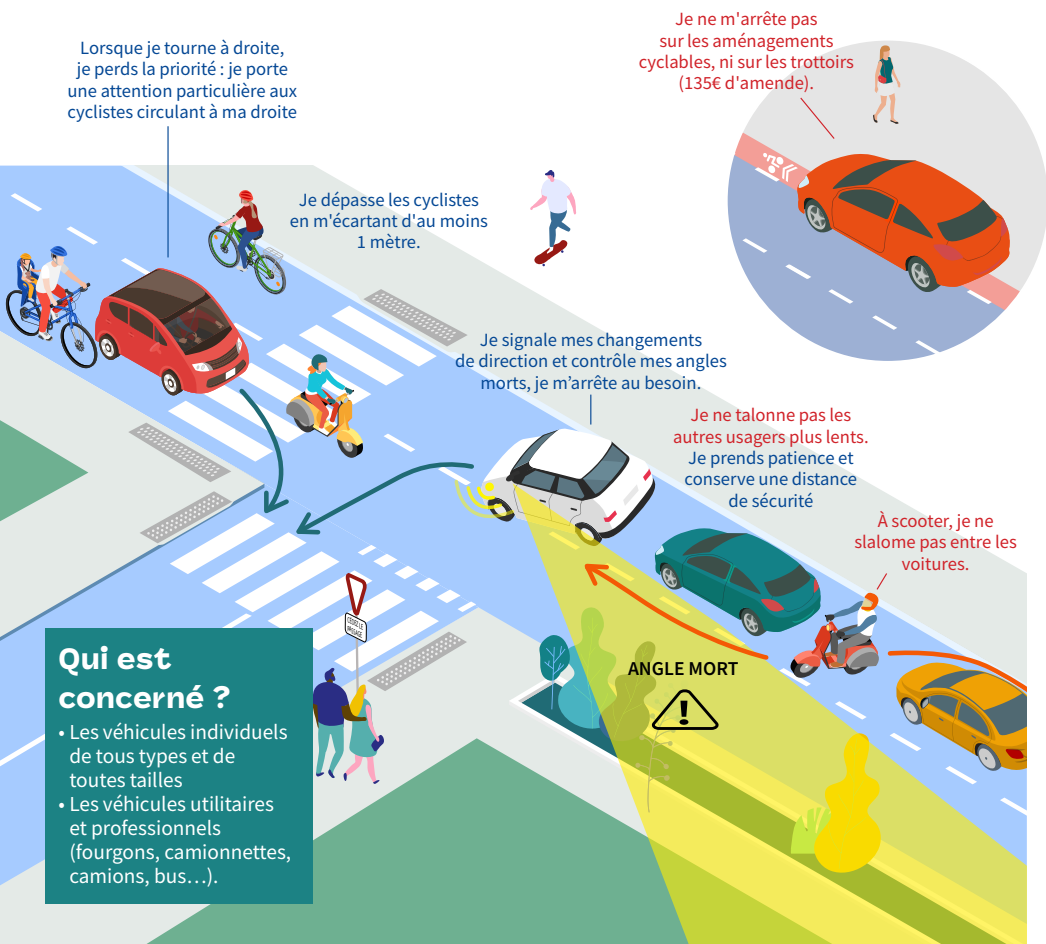




LES AUTOMOBILISTES

ET ASSIMILÉS

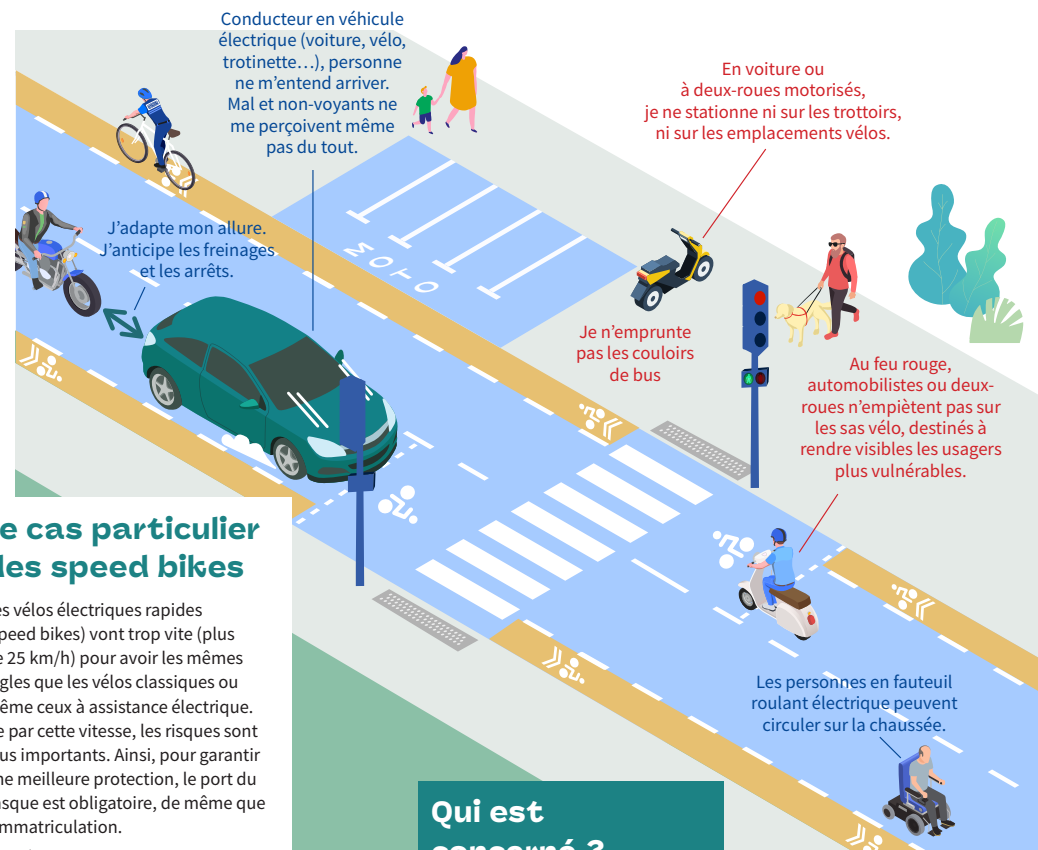
En voiture ou en camion, se déplacer en ville nécessite une attention accrue. Les informations y sont plus nombreuses et complexes : affluence, diversité des modes de déplacements, signalisation, stationnement... L'habitacle du véhicule donne un sentiment de sécurité, mais qui ne vaut pas pour les autres usagers. Avec le développement de la marche et du vélo, une forte vigilance est nécessaire, et la maîtrise de la vitesse indispensable. La prudence envers les autres est essentielle pour rendre la ville plus paisible et sûre.



LES CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

ET ASSIMILÉS

À scooter ou à moto, la circulation en ville est plus aisée mais expose les conducteurs à des risques graves vis-à-vis des voitures et des camions. La fluidité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.



Qui est concerné ?

- Les motos
- Les scooters et cyclomoteurs
- Les speed bikes



LA VILLE APAISÉE

Pour une ville sûre et apaisée, la vitesse de circulation à Tours est généralisée à 30 km/h, sauf exception marquée au sol. L'espace public évolue et les nouveaux aménagements se multiplient.



TOURS, VILLE À 30

L'instauration du 30 km/h permet d'apaiser la ville, en la rendant plus sûre pour tous. À 30 km/h, les conducteurs élargissent leur champ de vision, ce qui leur permet de mieux voir ce qui se passe autour d'eux.

La distance de freinage passe de 27 à 13 mètres, ce qui réduit le risque d'impact ou la gravité des accidents. Cette mesure améliore la qualité de vie des habitants.

Ce principe connaît quelques exceptions : les grands axes pénétrants et certaines voies structurantes conservent une limitation de vitesse à 50 km/h. Toutefois, sur ces voies, la limitation à 30 km/h s'applique en approche des zones de vigilance comme les abords des écoles et les cœurs de quartier.



LE DOUBLE-SENS CYCLABLE

En application du Code de la route, en ville, lorsque la signalisation les y autorise, les cyclistes, les cyclomobilistes légers et les conducteurs d'EDPM (engin de déplacement personnel motorisé) ont le droit d'emprunter dans les deux sens les voies à sens unique destinées aux autres véhicules. Concrètement, les voitures doivent ralentir autant que nécessaire, voire s'arrêter, pour laisser passer les cyclistes. Si le croisement n'est pas possible, c'est le véhicule qui a un obstacle devant lui (ex : voiture en stationnement) qui doit céder la priorité.



LES ZONES DE RENCONTRE

VITESSE LIMITÉE À 20 KM/H

Ici, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée avec les autres véhicules et ont la priorité. Les cyclistes sont autorisés à circuler dans les 2 sens.

Objectifs ? Encourager la cohabitation apaisée de tous les usagers, favoriser les commerces, limiter les dangers et les nuisances sonores.

À noter

Les zones de rencontre ne comprennent pas de passages piétons. En effet, c'est l'ensemble de l'espace qui est considéré comme prioritaire aux piétons.

Je ne m'arrête pas sur les aménagements cyclables, ni sur les trottoirs (135€ d'amende).

Je ne stationne que sur les espaces aménagés à cet effet.

Même si j'ai la priorité, je reste vigilant.

Je communique par un regard, par un geste.

Quel que soit mon mode de déplacement, je recherche le contact visuel avec les autres usagers.

Soyons attentifs aux personnes mal ou non voyantes.

Je veille aux usagers les plus vulnérables. Je les laisse notamment traverser.



Sortie de zone



Entrée de zone

Situées dans l'hypercentre et les cœurs de quartier, les zones de rencontre limitent la vitesse à 20 km/h pour tous les véhicules y compris les cyclistes.

Exemple : rue Bernard Palissy

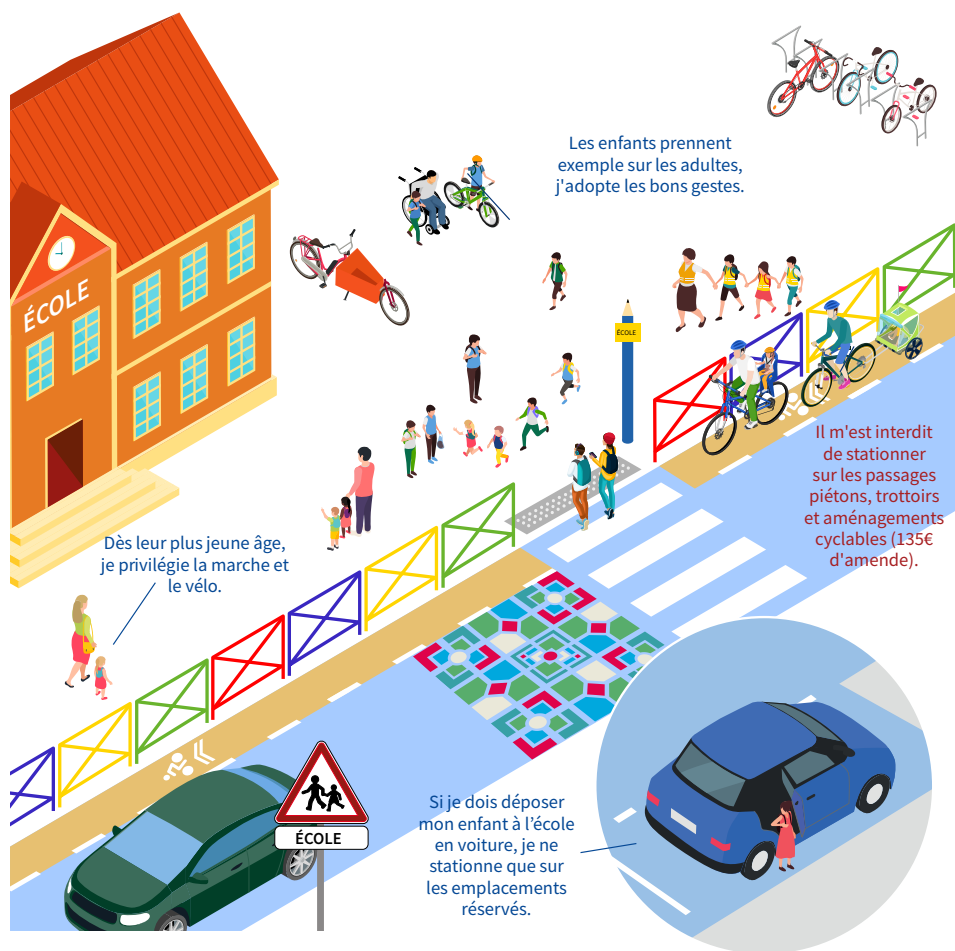


LES ABORDS DES ÉCOLES

Les enfants sont les usagers de la rue les plus vulnérables car moins visibles et moins prévisibles.

Faisons preuve de vigilance aux abords des écoles.

Elles sont signalées par des panneaux, des marquages, du mobilier urbain spécifiques ou sont fermées à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes.



La multimodalité



Combinez les modes de déplacement !

Un seul mot : multimodalité !

La Ville de Tours, la Métropole et la Région Centre-Val de Loire offrent un éventail complet de modes de transport alternatifs à la voiture, à associer selon ses besoins et ses envies.

Pour un même trajet, une palette de combinaisons s'offre à vous. La multimodalité correspond à la présence de différents modes de transports entre deux lieux. Elle désigne l'utilisation de transports différents pour aller d'un point A à un point B.



Pour aller au travail

Birgit habite à Langeais. Chaque matin, elle prend son vélo, l'embarque dans le train à la gare TER, puis se rend à son travail à Tours centre. À partir de la gare, elle n'a plus ensuite que 5 minutes de trajet à faire à vélo.

🏠 Carte Rémi Zen à 66,90 €/mois
🚗 174 €/mois
🕒 25 minutes Aller
🚗 30 minutes Aller



Pour faire des courses

Claude habite à Monts. Pour faire ses courses dans le centre-ville de Tours, il prend le train REMI jusqu'à la gare de Tours, puis il prend le tram pour arriver à l'arrêt rue nationale

🏠 train + tram : 4,80 €
🚗 9 €
🕒 35 minutes Aller
🚗 30-35 minutes Aller



Pour aller à l'IUT

Margot vit à Ballan-Miré et se rend chaque jour à l'IUT (Pont-Volant).

🏠 Carte Rémi Zen Multi à 63,70 €/mois
🚗 104 €/mois
🕒 30 minutes Aller
🚗 25-30 minutes Aller



Pour aller à la fac

Bertrand habite en haut de la Tranchée et se rend chaque jour en Pony à assistance électrique aux Deux-Lions.

🏠 39 €/mois
🚗 88 €/mois
🕒 15-20 minutes Aller
🚗 20-25 minutes Aller



Pour nager

Kadiatou, 20 ans, habite quartier Paul Bert et aime nager deux soirs par semaine au Centre aquatique du Lac. Elle met son vélo personnel dans le tramway.

🏠 23 €/mois
32 €/mois
20 minutes Aller
20 minutes Aller

Partageons l'espace public

Que l'on soit au volant d'une voiture ou d'un vélo, à pied, il est indispensable de se respecter mutuellement et de se conformer aux règles du Code de la route. **Partout, on applique la règle du plus vulnérable :** le piéton est prioritaire sur le vélo, qui est lui-même prioritaire sur les véhicules motorisés.





Le plan d'apaisement



2024-2030 : le plan d'apaisement change la ville

2^e ligne de tram, SERM, Vélival : vers la révolution des mobilités

En 2028, les Tourangelles et les Tourangeaux bénéficieront d'une deuxième ligne de tramway de 12,5 km de long, d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et d'une centaine de kilomètres de réseau cyclable structurant (Vélival).

Le développement du réseau de transports en commun métropolitain va se faire en articulation avec celui du Service Express Régional Métropolitain (SERM), qui améliorera les connexions ferroviaires entre la métropole et le reste du département, ainsi que les services de transport complémentaires comme les cars express.

Ces chantiers majeurs sont l'occasion de repenser nos manières de nous déplacer en ville et d'apaiser les cœurs de quartier en réduisant la pression automobile.

La coordination entre ces différents chantiers résume la démarche du plan d'apaisement.



Le Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Il s'agit du projet de développement de l'offre de transport public à l'échelle de l'Indre-et-Loire s'appuyant sur un solide réseau déjà existant et ne nécessitant pas d'investissements lourds. Tours est au centre d'une étoile ferroviaire à 8 branches comptant 44 gares et haltes, dont 2 gares nationales (Tours et Saint-Pierre-des-Corps). Labellisé par l'État, ce projet va bénéficier d'une montée en puissance progressive avec par exemple la réouverture de la gare de Fondettes - Saint-Cyr.

PARTICIPEZ !

La Ville de Tours et la Métropole organisent de nombreuses réunions de concertation et d'information au sujet des différents chantiers du plan d'apaisement.

Pour se tenir informé et participer :

→ decidonsensemble.tours.fr

Circuler et se stationner : les évolutions à venir

Entre 2024 et 2028, le déploiement de la politique de circulation sera solidaire des travaux de Vélival, de la deuxième ligne de tramway et du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Chaque nouvelle étape fera l'objet d'un intense travail de concertation avec les riverains.



Des espaces publics réaménagés

Le plan d'apaisement vise aussi à améliorer, à embellir et à rendre plus attractif le cadre de vie des habitants. Les aménagements des espaces publics ou paysagers prévus le long des lignes de tramway, de BHNS et des itinéraires cyclables permettront une réelle requalification de l'espace public. En parallèle, la Ville dresse l'inventaire des lieux qui pourraient bénéficier de plantations d'arbres et d'aménagements à hauteur de piétons.

(illustrations non contractuelles) @kreation

Plan de mobilité 2025-2035

Près d'un million de déplacements sont effectués chaque jour sur la métropole tourangelle. Pour faciliter ces déplacements, le Syndicat des Mobilités de Touraine engage une réflexion collective avec les acteurs du territoire.

→ [smt-touraine.fr/
explorez-les-projets/
plan-de-mobilite-2025-2035](https://smt-touraine.fr/explorez-les-projets/plan-de-mobilite-2025-2035)



→ IMAGINONS UN PEU...

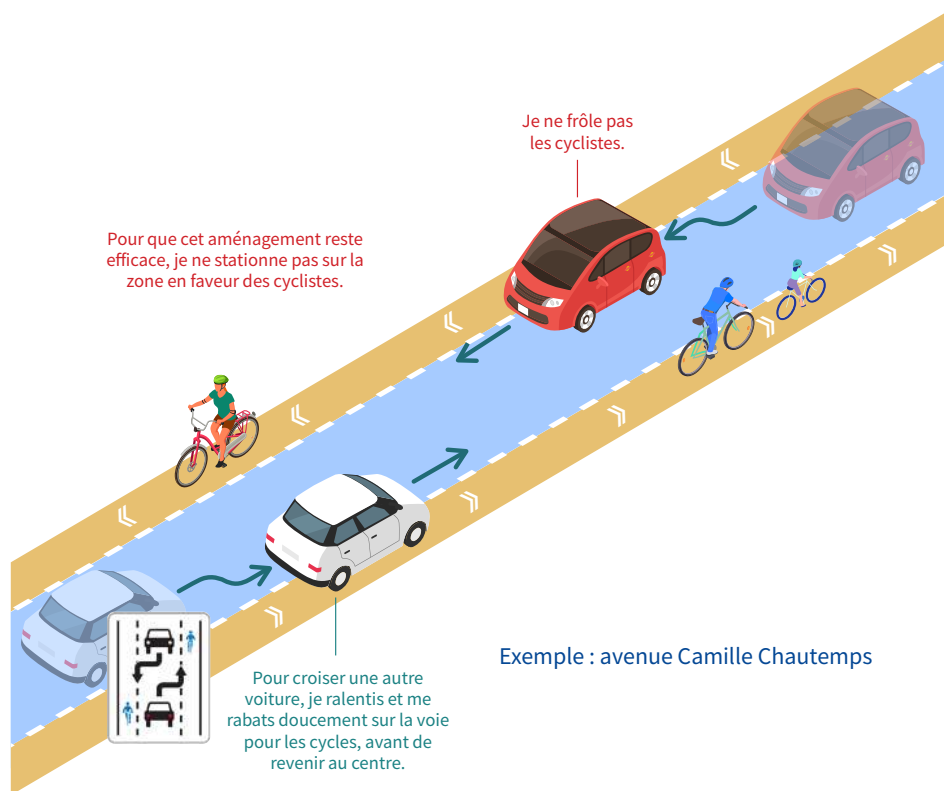
Vues d'artiste de l'entrée ouest de la rue Lamartine et du croisement des rues Febvotte et Marat, avec végétalisation de la placette.



LES AMÉNAGEMENTS DU PLAN APAISEMENT

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

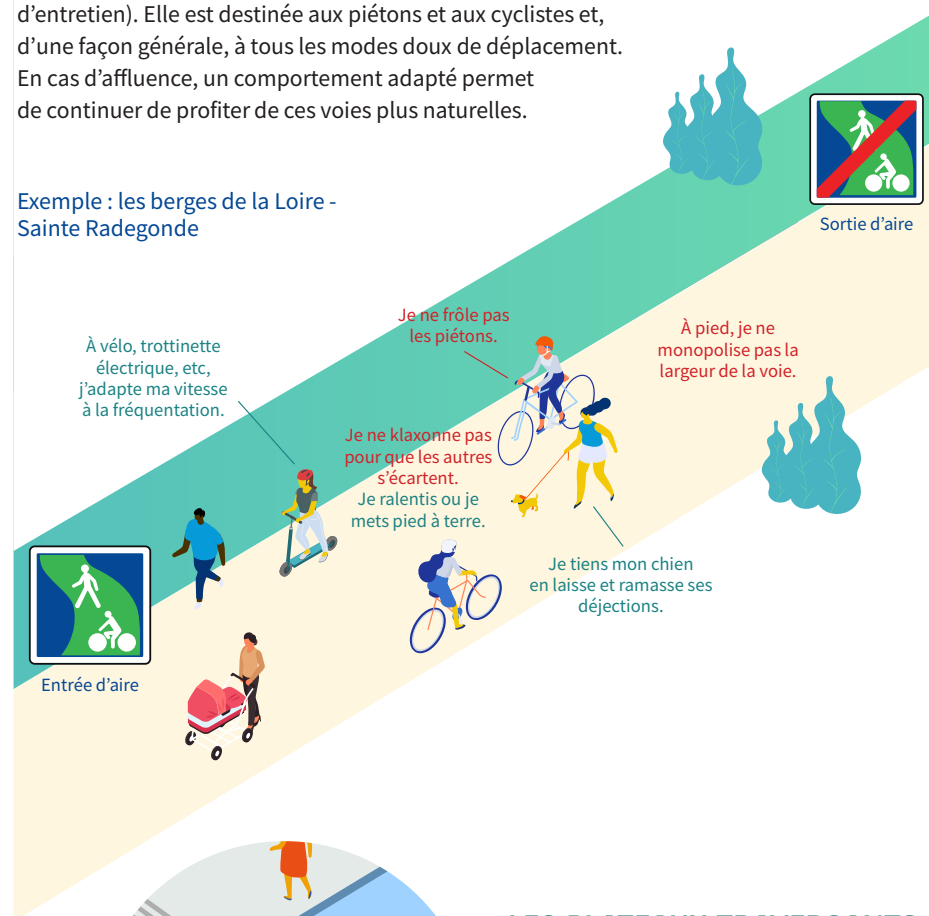
Les chaussées à voie centrale banalisée matérialisent la circulation des cyclistes, tout en permettant aux voitures de circuler dans les deux sens. Concrètement, pour se croiser, celles-ci peuvent se rabattre un court instant sur la voie cyclable, avec précaution et en tenant compte de la présence éventuelle de cyclistes.



LES VOIES VERTES

Une voie verte est un aménagement réservé à la circulation non motorisée (sauf ayant droit comme les riverains ou les services d'entretien). Elle est destinée aux piétons et aux cyclistes et, d'une façon générale, à tous les modes doux de déplacement. En cas d'affluence, un comportement adapté permet de continuer de profiter de ces voies plus naturelles.

Exemple : les berges de la Loire - Sainte Radegonde



LES PLATEAUX TRAVERSANTS

Les plateaux traversants surélevés permettent une mise en sécurité des piétons grâce à une meilleure visibilité, et une continuité de la voie sans différence de hauteur qui pourrait engendrer des chutes. Les piétons n'ont pas de trottoir à descendre pour traverser la rue, bien plus pratique en fauteuil roulant ou avec une poussette.



Exemple : Intersection rue de Suède / rue des Douets

VILLE DE TOURS

Guide réalisé en partenariat
avec Tours Métropole Val de Loire,
le Syndicat des mobilités
de Touraine et la Région
Centre-Val de Loire



Syndicat
des Mobilités
de Touraine

